

<p>COMMUNE de SEYSSES 10 Place de la Libération 31600 SEYSSES</p>	<p>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSES</p>
<p>Nombre de Conseillers : En exercice : 29 Présents : 20 Procurations : 6 Absents : 3 Votants : 26 Pour : 26</p>	<p>L'an deux mille seize, le vingt-neuf juin à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Alain PACE, Maire.</p> <p>Date de la convocation : 22 juin 2016</p>
<p>PRESENTS : Alain PACE, Geneviève FABRE, Michel PASDELOUP, Alain AUBERT, Bernadette SERRES, Dominique ALM, Yvelise MONTANE, Jérôme BOUTELOUP, Marie-Ange KOFFEL, Philippe RIBET, Patrick MORDELET, Maryvonne SALES, Frédérique LAURENS, Alain D'ORSO, Elisabeth DELEUIL, Jennifer DURAND, Jean-Pierre ZANATTA, Line DELHON, Manuel SOLSONA, Laurent VALLET.</p> <p>PROCURATIONS : Carine PAILLAS à Michel PASDELOUP, Andrée ESCAICH à Bernadette SERRES, Corine CORDELIER à Alain PACE, Bruno BENOIST à Geneviève FABRE, Magali GRANDSIMON à Marie-Ange KOFFEL, Alain VIDAL à Jean-Pierre ZANATTA.</p> <p>ABSENTS : Thierry LAZZAROTTO, Floréal PALAZON, Eva FLORES.</p> <p>Secrétaire de séance : Maryvonne SALES</p> <div style="text-align: right; border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin: 10px auto;"> <p>REÇU LE :</p> <p>05 JUIL. 2016</p> </div>	
<p>N° 4384</p> <p>OBJET :</p> <p>Demande de subvention – DRAC – travaux de restauration extérieure de l'église</p>	<p>Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal le projet de travaux de réfection des corniches, balustrade, ornements en pierre, mise en accessibilité, élaboration de confortement du clocher et ravalement des façades en briques de l'église St Blaise et St Roch.</p> <p>Vu la décision 2014-34 du 17 septembre 2014 portant désignation du maître d'œuvre de l'opération ;</p> <p>Vu l'avant projet définitif présenté en mars 2016 ;</p> <p>Il indique que le permis de construire est déposé et que le marché de travaux va être lancé.</p> <p>La dépense pour ces travaux sera de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 404.662,59 € HT pour les travaux - 39.496,32 € HT pour la maîtrise d'œuvre <p>Soit un total de 444.158,91 € HT (532.990,69 € TTC)</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Approuve le projet de travaux de réfection des corniches, balustrade, ornements en pierre, mise en accessibilité, élaboration de confortement du clocher et ravalement des façades en briques de l'église St Blaise et St Roch pour un montant total de 444.158,91 € HT (532.990,69 € TTC). • Charge Monsieur le Maire de solliciter auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, la subvention la plus élevée possible pour l'aider au financement de cette opération.

- **Dit** que la somme nécessaire au financement de ces travaux est inscrite au budget communal, opération 65, chapitre 21.
- **Précise** que Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération et en règle générale de tous les actes nécessaires à sa mise en œuvre.

Certifié exécutoire,
Reçu en Sous-Préfecture
le : - 6 JUL. 2016

Affiché
le : - 7 JUL. 2016

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit,
au registre sont les signatures,
pour copie conforme, Seysses, le 4 juillet 2016

**Le Maire,
Alain PACE**

